

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 3 juillet 2013 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water, Danville, à laquelle assistent les conseillers :

Siège numéro 1:	Francine Labelle Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Sous la présidence de M. Jacques Hémond, maire.

Directrice générale/secrétaire-trésorière greffière : Mme Caroline Lalonde

ORDRE DU JOUR

Prière d'ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Administration

- 2.1. Liste des déboursés et des comptes à payer – Acceptation et autorisation ;
- 2.2. Abolition du crédit de taxes pour les logements non loués ;
- 2.3. Projet de remplacement de matériels au centre récréatif d'Asbestos – réouverture de l'hypothèque pour un projet évalué à 50 000\$;
- 2.4. Ajout d'un arrêt pour les trajets de Transbestos – intersection des rues Sylvestre et Pierre ;
- 2.5. Appel d'offres pour vérificateurs financiers de la Ville pour 2013-2014-2015 ;

3. Hygiène du milieu et voirie

- 3.1. Pont du chemin Craig – Suivi du dossier ;
- 3.2. Tonte de gazon au parc Grenier – offre de service de la part d'un citoyen ;
- 3.3. Demande d'installation de signalisation à la traverse piétonnière sur la rue de la Briqueterie ;

4. Environnement

- 4.1. Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection – suivi du dossier ;

5. Période de questions du public

6. Gestion de personnel

- 6.1. Permanence de monsieur Sylvain Thibault à l'usine de filtration;
- 6.2. Prolongation du contrat de madame Chantale Dallaire ;
- 6.3. Exemption au fonds d'assurance professionnelle du Barreau du Québec ;

7. Demande d'aide financière

- 7.1. Demande de commandites de la part de l'organisme Régates de bateaux de carton des trois lacs ;
- 7.2. Demande d'aide financière de la Troupe d'la Mine ;
- 7.3. Demande de commandite de la part de la société du cancer du sein du Québec ;
- 7.4. Journal les Actualités – 150^e anniversaire de Tingwick ;
- 7.5. Commandite tournoi de golf coopératif du camp musical d'Asbestos ;
- 7.6. Demande du comité agro pour l'utilisation de temps d'homme des employés de la ville pour l'organisation de la journée du 8 septembre

8. Varia

- 8.1. Demande de participation à la petite séduction ;
- 8.2. Activité de peinture de trottoir – Maison des jeunes ;
- 8.3. Lave-auto de la maison des jeunes ;
- 8.4. Accès à la liste des joueurs de tennis par le comité de tennis pour vérification des membres en règle ;
- 8.5. Envoi d'une lettre pour clarifier la situation du comptoir familial au centre Mgr Thibault ;
- 8.6. Renouvellement de l'adhésion à Solidarité rurale du Québec pour 2013 ;
- 8.7. Copernic – autorisation de transmission de données de rapports antérieurs ;

9. Période de questions du public

10. Levée de la séance

PRIÈRE D'OUVERTURE (19h00)

297-2013 – Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé par monsieur Michel Plourde d'ajouter le point 8.8 concernant le Carnaval des glaces et la location d'un local au centre Mgr Thibault. Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Francine Labelle Girard et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADMINISTRATION

298-2013 – Liste des déboursés et des comptes à payer

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par madame Lisette Fréchette, et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des déboursés et de procéder au paiement des comptes :

- Liste des déboursés : 94 428,17 \$
- À payer : 261 186,82 \$

299-2013 – Abolition du crédit de taxes pour les logements non loués

ATTENDU QUE le 5 mars 2007, le conseil de la ville de Danville adoptait la résolution 1635-2007 –Ajustement des taxes de services pour non-location de logement ;

ATTENDU QU'il est difficile pour la Ville de savoir si un logement est réellement vacant pour une période de plus de 3 mois sur son territoire ;

ATTENDU QU'il est difficile pour la Ville de savoir si les propriétaires de logements font des démarches afin de louer leurs logements vacants ;

ATTENDU QUE cette résolution porte à interprétation ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par madame Francine Labelle Girard, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à la majorité que cette résolution soit annulée à compter du 1^{er} janvier 2014, de sorte que les citoyens pourront toujours demander un ajustement de taxes de services pour l'année en cours, mais qu'à compter de janvier 2014, un tel ajustement de taxes de services ne sera plus possible.

Le vote est demandé par monsieur Bernard Laroche et la résolution est adoptée à 4 voix contre 2, messieurs Bernard Laroche et Michel Plourde ayant voté contre cette dernière.

300-2013 – Projet de remplacement de matériel au Centre récréatif d'Asbestos

ATTENDU QUE la ville de Danville cautionne le 1/3 d'un prêt de 300 000,00\$ qui a été octroyé au Centre récréatif d'Asbestos et garanti par une hypothèque publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Richmond le 15 août 2002 sous le numéro 227 712 ;

ATTENDU QUE le Centre récréatif d'Asbestos désire procéder au remplacement de certains équipements, notamment : les tapis dans les vestiaires et dans le corridor qui mène à la patinoire, le système de chauffage des estrades et le système d'éclairage de la patinoire ;

ATTENDU QUE le coût estimé des travaux projeté est de 50 000,00\$;

ATTENDU QUE le remplacement de ces équipements est rendu nécessaire, car ceux-ci ont atteint leur durée de vie utile ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt du Centre récréatif d'Asbestos de procéder au remplacement de ces équipements afin de pouvoir s'assurer de livrer un service selon les normes et standards usuels du milieu ;

ATTENDU QU'en date du 30 avril 2013, le solde hypothécaire résiduel qui est cautionné par la Ville de Danville est de 202 000,00\$;

ATTENDU QUE le Centre récréatif d'Asbestos demande à la ville de Danville de rouvrir l'hypothèque actuellement cautionnée par la ville afin que le coût des travaux envisagés soit financé à même cette hypothèque ;

ATTENDU QUE le fait de financer ces travaux par le biais de l'hypothèque cautionnée par la ville de Danville n'aura pas pour conséquence d'augmenter le fardeau financier de la ville de Danville ;

ATTENDU QU'un acte de garantie hypothécaire est par ailleurs en cours de rédaction afin que la ville de Danville puisse obtenir une garantie en cas de liquidation, de cession ou de vente d'actifs à un tiers ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par madame Francine Labelle Girard et adopté à l'unanimité que le Centre récréatif d'Asbestos puisse financer le coût des travaux de revitalisation des équipements de l'aréna à même le prêt garanti par acte hypothécaire cautionné par la ville de Danville, à la condition que le Centre récréatif d'Asbestos s'engage à ne pas céder, liquider ou vendre ses actifs jusqu'à ce que l'acte de garantie hypothécaire en cours de rédaction soit signé.

301-2013 – Ajout d'un arrêt pour les trajets de Transbestos à l'intersection des rues Sylvestre et Pierre

Il est proposé par madame Lisette Fréchette, secondé par monsieur Bernard Laroche et adopté à l'unanimité que le conseil de ville donne son aval au projet de Transbestos d'ajouter un arrêt à l'intersection des rues Sylvestre et Pierre dans le cadre d'un projet pilote de ligne de transport sans réservation, le tout conditionnellement à l'obtention par l'organisation d'une autorisation de la part d'Hydro-Québec pour l'installation d'un panneau d'arrêt sur l'un de leurs poteaux.

302-2013 – Invitation à soumissionner pour les vérificateurs financiers de la municipalité

ATTENDU QUE la municipalité fait affaire avec la firme Roy Desrochers Lambert s.e.n.c.r.l. pour la vérification de ces états financiers depuis 2010;

ATTENDU QUE le contrat initial se terminait en décembre 2012;

ATTENDU QUE compte tenu des changements importants survenus en 2013 au sein de l'administration de la ville de Danville, il est opportun de terminer l'année avec les vérificateurs financiers actuels, lesquels sont au courant des affaires de la municipalité et sont une référence pour les employés de la ville, notamment au niveau de la préparation des budgets pour l'année 2014;

ATTENDU QUE dans un objectif de saine gestion financière, il est cependant dans l'intérêt de la municipalité de faire un appel de soumission afin de nommer ses vérificateurs financiers et négocier un nouveau contrat de trois ans pour la période de 2014-2015-2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle Girard, secondé par monsieur Michel Plourde et adopté à l'unanimité que la municipalité invite différentes firmes

comptables à soumissionner afin de nommer de nouveaux vérificateurs financiers pour la période 2014-2015-2016.

HYGIÈNE DU MILIEU ET VOIRIE

Pont du chemin Craig – suivi du dossier

Monsieur le maire Jacques Hémond résume aux citoyens présents qu'il y a eu une rencontre avec monsieur Gilles Bourque du bureau régional de l'Estrie du ministère du Transport du Québec afin de discuter de la situation du pont du chemin Craig.

303-2012 – Tonte de gazon au parc Grenier – offre de service de la part d'un citoyen

Il est proposé par monsieur Germain Ducharme, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne et résolu unanimement que le directeur des travaux publics soit autorisé à attribuer un contrat pour l'entretien du parc Grenier dans le domaine Boudreau pour un montant maximal de 500\$ pour le reste de la saison.

Demande d'installation de signalisation à la traverse piétonnière sur la rue de la Briqueterie

Le directeur des travaux publics doit procéder à la vérification du prix de la signalisation piétonnière et par la suite, il évaluera s'il y a d'autres endroits dans la municipalité où il serait opportun d'installer une telle signalisation. Point à rediscuter ultérieurement.

ENVIRONNEMENT

Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection – suivi du dossier

Nous sommes toujours en attente d'un avis juridique quant à la légalité de l'adoption d'un tel règlement.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Martin : Elle nous informe que plusieurs camions circulent sur le chemin Nicolet alors que de la signalisation est installée afin de permettre la livraison locale seulement. Elle nous informe que les camions qui circulent dans ce secteur sont des camions appartenant à des compagnies d'excavation. Le conseil de ville propose qu'une lettre soit envoyée à la société Philippe Thibault Excavation Inc., que madame Martin a vu circuler dans le secteur sans faire de livraison locale afin de l'aviser qu'une telle circulation est interdite.

Monsieur Marc-André Lépine : permis d'installation d'une clôture sur sa propriété en vigueur jusqu'en novembre 2013. Empêcher le voisin de venir sur sa propriété. Pourquoi l'empêche-t-on d'avoir des banderoles de sécurité durant ses travaux? Type de banderoles utilisées par monsieur Lépine non autorisées sur le territoire. Monsieur Lépine s'informe à savoir pourquoi son voisin peut laisser traîner des matériaux sur son terrain durant les travaux de rénovations qu'il effectue actuellement.

GESTION DE PERSONNEL

304-2013 – Permanence de Sylvain Thibaut, opérateur de l'usine de filtration

ATTENDU QUE monsieur Sylvain Thibault a terminé sa période de probation en tant qu'opérateur de l'usine de filtration de la municipalité ;

ATTENDU QUE le litige opposant la municipalité et un ancien opérateur permanent de l'usine de filtration a pris fin la semaine dernière ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Plourde, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que monsieur Sylvain Thibault obtienne sa permanence en tant qu'opérateur de l'usine de filtration de Danville.

305-2013 – Prolongation du contrat de madame Chantale Dallaire

Il est proposé par madame Francine Labelle Girard, secondé par madame Lisette Fréchette et adopté à la majorité que le contrat de madame Chantale Dallaire soit prolongé jusqu'au 31 décembre 2013.

Le vote est demandé par monsieur Michel Plourde, lequel aurait proposé que le contrat de madame Chantale Dallaire soit prolongé jusqu'au 4 novembre. Aucun secondé pour la proposition de monsieur Plourde.

Vote : 5 pour la prolongation au 31 décembre, monsieur Michel Plourde ayant voté contre la proposition de prolongation, essentiellement sur la date de prolongation proposée.

306-3013 – Exemption au fond d'assurance professionnelle du Barreau du Québec

Considérant que la ville de Danville a à son service exclusif une avocate, madame Caroline Lalonde, laquelle occupe le poste de directrice générale, il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyé par monsieur Bernard Laroche et résolu unanimement de déclarer aux fins du *Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Québec*, que la ville de Danville se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de cette avocate dans l'exercice de ses fonctions.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Demande de commandites de la part de l'organisme Régates de bateaux de carton des trois lacs

Il n'y a pas de proposeur pour appuyer cette demande, celle-ci est par conséquent rejetée.

Demande d'aide financière de la Troupe d'la Mine

Il n'y a pas de proposeur pour appuyer cette demande, celle-ci est par conséquent rejetée.

Demande de commandite de la part de la société du cancer du sein du Québec

Il n'y a pas de proposeur pour appuyer cette demande, celle-ci est par conséquent rejetée.

Journal les Actualités – 150^e anniversaire de Tingwick

Il n'y a pas de proposeur pour appuyer cette demande, celle-ci est par conséquent rejetée.

Commandite tournoi de golf coopératif du camp musical d'Asbestos

Il n'y a pas de proposeur pour appuyer cette demande, celle-ci est par conséquent rejetée.

307-2013 - Demande du comité agro pour l'utilisation de temps d'homme des employés de la ville pour l'organisation de la journée du 8 septembre

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la municipalité fournisse du temps d'homme jusqu'à concurrence de 500\$, ainsi que le transport de tables de pique-nique pour la journée « Porte ouverte sur nos fermes » du dimanche 8 septembre.

VARIA

308-2013 - Demande de participation à la petite séduction

ATTENDU QUE la municipalité est actuellement en réorganisation administrative majeure ;

ATTENDU QUE la municipalité a effectué plusieurs dépenses reliées à la réorganisation de l'hôtel de ville cette année ;

ATTENDU QUE les élections municipales générales auront lieu le 3 novembre 2013 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Germain Ducharme, secondé par madame Francine Labelle Girard et adopté à l'unanimité de répondre à l'organisation de la Petite Séduction que la municipalité n'est pas actuellement prête à participer à l'émission compte tenu du contexte actuel, mais qu'une participation éventuelle pourrait être envisagée.

309-2013 – Activité de peinture de trottoir – Maison des jeunes

ATTENDU QUE la Maison des Jeunes Au Point a envoyé une demande à la municipalité relativement à la peinture des trottoirs de la ville qu'ils aimeraient effectuer tous les samedis jusqu'à la fin de l'été ;

ATTENDU QUE la municipalité a des inquiétudes quant à la sécurité des familles qui effectueront de la peinture de trottoir si l'activité a lieu chaque samedi et qu'elle est effectuée par de petits groupes peu visibles ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Plourde, secondé par monsieur Germain Ducharme et résolu à l'unanimité de refuser l'autorisation demandée par la Maison des Jeunes au Point afin que l'activité de peinture des trottoirs puisse avoir lieu tous les samedis de l'été au lieu d'un seul samedi, comme les années antérieures.

310-2013 – Lave-auto de la Maison des jeunes au Point

Il est proposé par madame Francine Labelle Girard, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et résolu unanimement que la Maison des Jeunes Au Point soit autorisé à effectuer un lave-auto samedi le 20 juillet 2013 entre 10h et 15h dans le stationnement de l'organisme, le tout conditionnellement à ce que les voies de passage du service des incendies soient dégagées afin que les camions citernes puissent circuler en cas d'incendie.

311-2013 – Accès à la liste des joueurs de tennis par le comité de tennis

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, secondé par madame Lisette Fréchette et adopté à l'unanimité que les membres du Comité de tennis de Danville puissent avoir accès la liste des membres afin de procéder à une vérification des membres en règle sur le terrain de tennis.

312-2013 – Comptoir familial/Fédération des œuvres de charité

Il est proposé par madame Lisette Fréchette, secondé par madame Francine Labelle Girard et adopté à l'unanimité qu'une lettre soit envoyée à la Fédération des œuvres de charité afin de clarifier leur position face à un déménagement des activités du comptoir familial au centre Mgr Thibault, le tout tel que discuté à l'automne 2012.

Renouvellement de l'adhésion à Solidarité rurale du Québec

Cette demande a déjà été présentée antérieurement et avait été rejetée à l'époque, compte tenu de l'avancement de l'année en cours.

313-2013 – COPERNIC – autorisation de transmission de données et de rapports antérieurs relativement aux eaux souterraines sur le territoire de la municipalité

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, secondé par madame Labelle Girard et adopté à l'unanimité que la direction générale soit autorisée à transmettre des rapports d'études commandés par la municipalité et ayant attrait aux eaux souterraines à l'organisme COPERNIC, le tout considérant que la municipalité entend collaborer au projet de l'organisme de faire une étude sur les bassins versants sur notre territoire.

Monsieur Michel Plourde demande à ce que soit ajouté un point concernant le carnaval des glaces.

314-2013 - Carnaval des glaces

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, secondé par madame Francine Labelle Girard et résolu à l'unanimité que le Carnaval des glaces soit autorisé à occuper l'ancien local des scouts à la condition que ce dernier s'engage à ne pas se départir du matériel restant dans le local.

Madame Francine Labelle Girard propose l'ajout d'un point supplémentaire concernant la peinture des pas du circuit patrimonial par la Maison des jeunes

315-2013 – Peinture des pas du circuit patrimonial par la Maison des jeunes Au Point

Il est proposé par madame Francine Labelle Girard, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que soit offert à la Maison des jeunes la possibilité s'occuper de la peinture des pas du circuit patrimonial sur les trottoirs de la municipalité en contrepartie d'un espace d'entreposage qui pourrait leur être fourni par la municipalité au centre Mrg Thibault.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de question du public.

LEVÉE DE LA SÉANCE

316-2013 – Il est proposé par M. Germain Ducharme que la présente séance soit ajournée au 8 juillet 2013 à 19h.

X _____
M. Jacques Hémond, maire

X _____
Madame Caroline Lalonde, directrice générale
et secrétaire-trésorière-greffière

Je, Jacques Hémond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec